

## Spécificités des lettres belges de langue française

Marc QUAGHEBEUR

(139) Depuis son émergence dans le concert des langues romanes surgies des variations du latin dit « vulgaire », trois grandes phases découpent l'histoire de notre langue. La première, que l'on peut caractériser comme celle du développement des langages d'oïl, concerne géographiquement une moitié de la France actuelle, les zones romandes de la Suisse et de ses confins, les parties francophones de la Belgique contemporaine ainsi que certaines strates lettrées de la Flandre et du Brabant flamand.

La seconde, qu'il faut sans doute oser qualifier comme étant celle de l'invention du français – sa stabilisation écrite aidant – coïncide pour l'essentiel avec les siècles de l'hégémonie française en Europe. Elle voit la langue de la cour devenir la norme écrite de la langue. Et cela d'autant plus que la construction française accorde à cette dernière, dès l'édit de Villers-Cotteret, une importance politique et institutionnelle sans égale en Europe. Loin de la démentir, les aléas de l'histoire de l'Hexagone ne feront que la renforcer.

(140) Si le français apparaît dès lors comme l'apanage exclusif de la France, c'est que l'histoire a prêté main-forte au dessein de la monarchie française. Les siècles durant lesquels se constitue et se répand le français moderne voient en effet la Suisse et les anciens Pays-Bas se neutraliser politiquement ou l'être de fait. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, la Confédération helvétique a choisi de se tenir à l'écart du champ européen afin, notamment, d'éviter un conflit entre cantons catholiques et protestants. Philippe II d'Espagne, que ses sujets ibériques considèrent comme le premier souverain national, n'a, quant à lui, toléré aucun aspect de

l'esprit d'autonomie et de liberté du Cercle de Bourgogne auquel son père Charles Quint avait donné une constitution de type plutôt fédéral. Soucieux de traiter ses pays de par deçà comme un pur « *dominion* » de la couronne d'Espagne, le roi d'Espagne a partiellement raison d'une révolution dont les mobiles sont loin de se laisser circonscrire à la question religieuse.

Vaincus dans leur partie méridionale qui correspond à la Belgique actuelle, au Grand-Duché de Luxembourg et aux provinces (Artois, Flandre, Valenciennois...) que la France du XVII<sup>e</sup> siècle arrache aux armées espagnoles sur le déclin, les anciens Pays-Pas sont réduits pour deux siècles au silence politique et littéraire. L'espace économique et culturel le plus dynamique et le plus florissant du XVI<sup>e</sup> siècle au Nord de l'Europe se trouve donc hors jeu alors que la langue française s'apprête à prendre les contours qui correspondent à son apogée historique.

Une troisième phase voit le jour avec la naissance – et l'amorce de la reconnaissance – de la pluralité des francophones. Cet espace, qui est loin d'avoir gagné la cause de son polycentrisme, devient nettement perceptible avec l'indépendance des pays issus des empires coloniaux, belges et français. La possibilité d'un tel espace prend toutefois cours dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et surtout au XIX<sup>e</sup> siècle, avec les lentes et difficiles émergences – et autonomisations – des littératures francophones non françaises, la belge et la suisse au premier chef.

### **Une situation de décalage**

(141) L'emprise et le rayonnement de la culture française en Europe d'une part – idéaux révolutionnaires inclus –, le snobisme des bourgeoisies d'autre part, qui y trouvent un lieu d'affirmation de leur différence et de leur domination, confortent en effet l'emprise de l'idéologie française de la langue et de la littérature sur des pays que les linguistes n'hésitèrent pas à qualifier longtemps, d'une façon parfaitement idéologique, d'aire latérale. Les édits de l'Académie et le système littéraire centralisé à Paris font le reste.

Les populations de ces deux pays, qui trouvent au XIX<sup>e</sup> siècle leur forme contemporaine, subissent d'autant plus l'impact de cet espace mental, dont le *Discours sur l'universalité de la langue française* est l'emblème, que leur scolarisation s'effectue presque exclusivement à partir des modèles littéraires français. Ceux-ci, qui sont tout aussi historiques et particuliers que d'autres, reflètent toutefois le mode de pensée de l'Etat-Nation par excellence et véhiculent les préceptes linguistiques d'une culture hypercentralisée de type élitare.

Or l'histoire comme la structure sociale ou le fonctionnement politique de la Suisse et de la Belgique n'ont rien à voir avec le modèle qui a prévalu en France. Mais celui-ci a profondément marqué la langue écrite comme ses modèles littéraires – et leur hiérarchie. Percevoir ce décalage, l'accepter et l'assumer, en tirer les conséquences théoriques et pratiques se révèlent pour les francophones des tâches ardues. La genèse et la différenciation littéraire subtile qui découle d'un tel processus fut donc lente. Elle suscite jusqu'à aujourd'hui, non seulement des oppositions aussi aveugles qu'obstinées, mais aussi des formulations d'un simplisme désespérant.

Paris continua, il est vrai, de remplir le rôle de capitale culturelle internationale bien après le relatif déclin politique de l'hégémonie française dans le monde. Aucun pôle littéraire éditorial alternatif ne surgit du sein des pays francophones alors que l'activité des éditeurs belges et suisses, par exemple, était importante. Elle demeure condamnée, aujourd'hui encore, aux marges du système littéraire, qu'il s'agisse de beaux livres ou de paralittérature. Jadis, il y eut la production plus ou moins massive (142) d'ouvrages littéraires sous forme de contrefaçon et, récemment, celle de la réédition du patrimoine.

Des conséquences de cette situation de décalage dans l'histoire, dans la langue et dans la culture, peuvent se lire à d'autres niveaux. Ainsi les deux grammairiens belges de réputation internationale que sont Maurice Grevisse et Joseph Hanse sont des grammairiens de l'usage. Avec des accents certes divers, ils insistent sur le rapport de la pratique avec la norme française – dût un Joseph Hanse, dès 1932, émettre de sévères remontrances à l'égard du travail des messieurs du Quai Conti. Le Suisse Ferdinand de Saussure a, quant à lui, mis l'accent sur la différence entre le signifiant et le signifié. Façon de s'inscrire en faux contre le beau rêve qui voudrait que notre langue soit le monde ; et que ses mots correspondissent adéquatement aux choses.

C'est que, dans nos pays, le divorce relatif entre la perception infra ou paralangagière du réel et celle qui découle de la grille de la langue se fait d'autant plus sentir pour tout un chacun que l'apprentissage de cette dernière, comme la plongée dans son imaginaire, s'effectuent presque exclusivement par le canal du panthéon littéraire français. La vision du monde que propage ce dernier ne se voit donc pas nuancée ou contrebalancée par d'autres modèles littéraires. Et notamment par des textes directement issus du contexte auquel participe quotidiennement le locuteur.

Elle revêt donc un caractère impérieux, majestueux et abstrait, qui pèse lourdement sur le développement des formes et sur la capacité d'en formuler la spécificité. Le fossé entre langue(s) parlée(s) et langue écrite

qui découle d'une telle situation donne par ailleurs à la langue écrite un caractère de décalage et d'étrangeté – voire d'altérité – qui s'est manifesté tout au long de l'histoire du développement du corpus littéraire qui nous occupe.

Le nombre d'écrivains belges de langue française qui ont recouru, plus ou moins massivement et ouvertement, aux sortilèges du réalisme magique n'est qu'un indice – on devrait dire une métaphorisation – de cette situation qu'explique par ailleurs la singulière histoire des anciens Pays-Bas (143) puis de la Belgique. Le centre n'y est jamais qu'un leurre ; qu'un lieu partiel qui est loin de révéler la véritable articulation des données – mieux vaudrait dire, des poussées.

La récurrence d'une obsession – discrète ou appuyée – d'irrégularisation du langage<sup>1</sup>, en dehors des diverses avant-gardes, atteste tout autant cette singularité. Le strict pendant de cette attitude se retrouve dans la hantise de la stricte réduplication des modèles littéraires français et de l'hypercorrection linguistique. Cette tendance a toujours occupé les bastides de l'institution littéraire belge. Il lui est arrivé de donner par naissance des bijoux hors du temps tel ce Prix Goncourt 1958 accordé à *Saint-Germain ou la négociation* de Francis Walder. Ces oeuvres sont alors le fait d'individus qui sont parvenus à réinscrire, malgré tout, une forme de décalage.

La tendance normative classicisante incarne surtout, y compris dans ses impasses, les modalités de la question qui s'est posée à l'heure de la réémergence culturelle des pays francophones européens. Cette question, qui est celle de la formulation et de la formalisation de leur identité, ne pouvait point ne pas se heurter aux moules conceptuels et culturels de la France triomphale. D'aucuns crurent impensable de ne point s'y fondre. D'autres jugèrent, au contraire, indispensable d'inscrire ou d'exacerber des formes de différence. D'autres enfin préférèrent ruser, dialectiser ou pervertir. Pour chacun d'eux, c'est par rapport à la norme de la langue d'une part, à la contrainte et à la hiérarchie des codes littéraires français d'autre part, qu'il eurent en tous les cas à se colleter<sup>2</sup>.

---

1 Cf. M. QUAGHEBEUR, V. JAGO-ANTOINE et J-P. VERHEGGEN, *Un pays d'irréguliers*, Bruxelles, Labor, 1990 (Archives du Futur). Voir aussi le deuxième numéro de la revue espagnole *Correspondance : El lenguaje en sus limites* (Cacères, 1991) et *Arlecchino senza mantello. Fantasmii della "Belgité"*, Rimini, Panozzò, 1993, ainsi que le volume à paraître aux éditions Clueb de l'Université de Bologne : *Jeux de langue et d'écriture en Belgique francophone*.

2 J'ai abordé notamment ces questions dans deux articles récents : « La Première des littératures francophones non françaises », dans *La Belgique francophone. Lettres & arts*, Studia (Cluj), 1991, n° 1-2, pp. 5-35 – « Brève histoire des lettres belges depuis la Libération », dans *L'Écrivain belge devant l'histoire*, éd. H.J. Lope, Frankfurt am Main, P. Lang, 1993, pp. 149-169. Ces articles précisent, sous cet angle notamment,

## Des modèles inadéquats

(144) L'extraordinaire développement industriel que connut la Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle – cette croissance en fit dans l'ordre économique une puissance plus avancée que la France par exemple – ne modifia pas, fondamentalement, l'intériorisation de l'hégémonie culturelle française qui découlait des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. L'essor économique du pays contribua certes à la prise de conscience d'une histoire spécifique. Il n'en produisit pas, pour autant, le discours. Sinon de façon caricaturale ou métaphorique. Il suscita par contre d'innombrables études de type historique.

C'est que le modèle inconscient qui était à l'oeuvre dans le chef des écrivains demeurait celui de l'Etat-Nation, de ses cadres et de ses hypostases, alors qu'il s'agissait pour eux de parvenir à prendre en considération l'invention de formes originales adaptées à une forme d'histoire tout aussi singulière que l'histoire de France et à un usage des mots qui ne les charge pas toujours des mêmes connotations qu'en France. L'histoire de la devise nationale belge « L'union fait la force », que tout locuteur hexagonal décrypte comme une affirmation essentialiste de l'indivisibilité de la Nation, est à cet égard révélatrice puisqu'il s'agit de la transcription du premier pacte que passèrent entre eux les Belges de l'époque contemporaine : celui qui tempérait, sans les résoudre, les luttes entre catholiques et voltairiens afin de les amener à construire et à gérer l'État issu de la révolution de 1830. Cette dernière avait mis à mal la fiction par laquelle le Congrès de Vienne avait voulu reconstituer, sous la houlette du roi de Hollande, une bonne part de l'ensemble territorial du XVI<sup>e</sup> siècle qui s'était soulevé contre Philippe II d'Espagne.

On pourrait multiplier les exemples de cette très singulière habitation particulière de la langue. Celle-ci n'est pas étrangère, aujourd'hui encore, aux soubassements de l'art d'un Dotremont, d'un Jacqmin ou d'une Claire Lejeune, d'un Kalisky, d'un Willems ou d'un Louvet, d'un Compère, d'un (145) Emond ou d'un Juin, voire d'un Mertens<sup>3</sup>. Retenons seulement qu'à l'heure de l'indépendance du royaume de Belgique, l'objectif avoué de ses élites est d'inscrire des contenus belges au sein des canons littéraires français. Et cela, qu'il

---

les points de vue que je développais en 1982 dans « Balises pour une histoire de nos lettres », dans *Alphabet des lettres belges de langue française*, Bruxelles, Association pour la Promotion des Lettres belges de Langue Française, 1982, pp. 11-202.

3 Les analyses contenues dans mon ouvrage *Lettres belges – Entre absence et magie*, Bruxelles, Labor, 1990 (Archives du Futur) constituent des tentatives d'explicitation de cette singularité à partir de textes analysés dans le détail.

s'agisse de l'évocation en alexandrins lourdement balancés de nos premiers chemins de fer ou de l'exaltation dramatique de telle ou telle scène haute en couleurs de notre passé médiéval.

Prescrit impossible à tenir, mais qui ne cesse de hanter les songes de plus d'un écrivain belge de langue française et de bon nombre d'écrivains francophones. Il donnera lieu à bien des errements. Le plus significatif verra les romanciers du milieu du XX<sup>e</sup> siècle gommer purement et simplement noms et lieux de Belgique pour les remplacer par des appellations hexagonales... Devant le déni que lui imposent ses pairs, en plein XIX<sup>e</sup> siècle, De Coster lui-même, dont j'exposerai sous peu l'entreprise, reconnu à sa façon, la « transgression » qu'il avait osé commettre. Il crut faire amende honorable en abandonnant le génie novateur qu'il avait manifesté dans *La Légende d'Ulenspiegel* pour se lancer dans la composition d'un roman réaliste conforme aux codes parisiens : *Le Voyage de nocces...*

Censées être universelles et donc adéquates à tout coup, les formes littéraires françaises de départ finissent par ressembler au col amidonné et à la redingote compassée de Joseph Prudhomme. Emprisonné, l'imaginaire ne peut que s'étioler ou se boursoufler, il défigure des réalités qu'il ne parvient à transcrire ou à restituer qu'au travers des habits d'autrui. Le bon peuple ne s'y trompe pas, qui préféra longtemps à ces objets mort-nés la saveur des productions dialectales, notamment théâtrales. Souvent, les notables mêmes ne faisaient pas exception à la règle...

De tels phénomènes, tellement à l'opposé des préceptes et des prétentions du discours avoué, doivent être interrogés et rapprochés d'autres constats. De même que les possibilités industrielles et financières du jeune royaume n'ont pas débouché sur la création de maisons d'éditions (146) puissantes à forte connotation littéraire, de même, voit-on l'invention du nouveau en littérature ne pas s'accompagner d'un discours capable de situer correctement la ou les différences que les oeuvres écrites par des Belges de langue française sont en train de produire...

L'histoire nationale au sens français n'a, bien sûr, aucun sens au sein de ces vieux pays qui n'ont jamais accepté qu'une forme d'union, à centralisme plus ou moins modéré, marquée par une prégnance foncière des particularismes locaux. Ceux-ci sont les premiers lieux de l'inscription civique et mythique des uns et des autres. Signaler le fait au niveau historique, fût-ce pour le fustiger, et refuser a priori qu'il puisse trouver – ou ait trouvé – une forme de métamorphose littéraire constitue une des erreurs foncières et des contradictions de cette bourgeoisie francophone dont les présupposés et les diktats vaudront au pays bien

des déboires culturels et sociaux, à commencer par la question linguistique.

S'interdire, au plan littéraire, de trouver le lieu d'actualisation et de métamorphose de cette singularité historique, celui d'un traitement spécifique de la langue et d'une manipulation libérée des codes littéraires, est la conséquence la plus visible, et la plus récurrente, de ce processus dogmatique dont on peut repérer les effets à bien d'autres niveaux. C'est dire l'emprise des modèles et des habitudes, le poids des institutions et des mentalités comme l'ampleur d'un enjeu qui dépasse les limites strictes de notre histoire. La Belgique et la Suisse ont été les premiers laboratoires de cet accouchement difficile. Le poids historique et la proximité du modèle « solaire » pesait – et pèse toujours – pour ces pays à composantes multiples. Un contexte européen marqué par les nationalismes outranciers n'a pu que surdéterminer le phénomène durant une bonne partie de ce siècle.

### **Surgissement du premier roman francophone**

L'invention, essentiellement sous forme adjectivale certes, du mot francophone s'effectue à une époque qui voit d'autres États indépendants que la France développer en langue française une culture et une vie sociale qui ne peuvent plus être tout uniment réduites à celles de l'Hexagone. Sans doute n'est-ce pas un hasard si ce vocable, appelé à un avenir que nul ne pouvait (147) alors prévoir, voit le jour sous la plume d'Onésime Reclus, savant qui a mis les pieds en Afrique et frère d'un exilé français qui s'est fixé à Bruxelles. Tout aussi significatif, le fait que cette création s'effectue à une époque qui a vu s'achever le premier texte que l'on puisse considérer à part entière comme le premier roman francophone de l'histoire de la langue française : *La Légende d'Ulenspiegel* (1867) de Charles De Coster.

A la différence des oeuvres d'un Charles-Joseph de Ligne ou d'un Benjamin Constant – sur lesquelles il serait pourtant utile de se pencher au regard de leurs origines respectives –, l'ouvrage de De Coster se situe dans un espace de production qui n'est plus celui de l'Europe française. L'opération stylistique et linguistique à laquelle il se livre est en outre à ce point singulière qu'elle peut et doit être analysée en tant que telle. Les contemporains ne s'y trompèrent pas, qui rejetèrent avec un bel élan, de part et d'autre du Quiévrain, ce fort volume, étranger à toutes leurs habitudes et à tous leurs préjugés. Du *Figaro* de 1877 parlant d'un livre « traduit en français de l'époque » au rapport du jury belge du Prix quinquennal lui reprochant dès 1868 de « confondre le grotesque avec le populaire, le néologisme avec l'originalité, la caricature avec le portrait frappant » ou de devoir à Rabelais « l'inconvénient des énumérations

importunes, des propos équivoques et des trivialités au moins inutiles », la mise à distance des commentateurs est notoire et générale.

Impossible pourtant, pour les Belges en tout cas, de ne pas reconnaître à *La Légende* une force et une singularité proches de leurs aspirations. Difficile de ne pas ressentir quelque émotion devant l'incarnation d'une page essentielle de leur histoire ou de ne pas vibrer à l'évocation, haute en couleurs, de leur vieil esprit particulariste, frondeur et libertaire. Comme le révèlent assez clairement les propos des doctes commentateurs de l'époque et d'après, c'est dans la racine de l'art de De Coster qu'il faut chercher le motif de leur malaise. *La Légende* attende en effet à l'image de la langue comme à la hiérarchie des codes et des modes littéraires tels qu'ils se sont construits en France à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

(148) Or, ainsi que l'a démontré Joseph Hanse<sup>4</sup>, De Coster met en oeuvre un usage parfaitement correct de la langue. Il y joue par contre d'une phrase étrangère à son drapé classique. De la même façon, la narration dans *La Légende*, emmêle et tisse registres épiques, historiques, picaresques, ésotériques, légendaires ou fantastiques, au mépris des convenances établies par les derniers siècles. Elle le fait bien au-delà des « audaces » romantiques.

C'est que la restitution de l'histoire des Pays-Bas au XVI<sup>e</sup> siècle, comme l'évocation de ce qui fait la spécificité belge, ne pouvait pas s'opérer adéquatement dans les cadres esthétiques et intellectuels issus de cet État-Nation que la France incarne plus qu'aucun autre pays. Le roman historique comme le roman réaliste alors en vogue ne peuvent en effet que biaiser la restitution de cette lutte acharnée, mais perdante, surgie du sein d'un espace politique habitué aux autonomies, et qui devait déboucher plus tard sur un pays moderne complexe, allergique aux fastes comme aux frasques des États-Nations.

L'effort et la réussite esthétique<sup>5</sup> de De Coster sont d'autant plus exemplaires qu'ils sont le fruit d'un combat littéraire solitaire, eût-il été partagé par de joyeux drilles tel Félicien Rops. Son maître-livre ne fut pas, qui plus est, le fruit d'un raisonnement a priori : il résulte d'un long travail, fait d'esquisses innombrables, et d'un cheminement qui a vu l'auteur se dégager progressivement de nombreux oripeaux d'emprunt. A la Belgique indépendante qui avait fixé comme programme à ses

4 J. HANSE, *Naissance d'une littérature*, Bruxelles, Labor, 1993 (Archives du Futur).

5 Pour de plus amples détails, on peut se reporter à deux de mes textes : « Pour transcender la Nation impossible, "La Légende" », dans *La Légende di Thyl Ulenpiegel di Charles De Coster*, Bologna, Clueb, 1991, pp. 211-242 (Beloeil) ; et « L'Invention en français d'une forme non française », dans *Littératures frontalières – Letterature di frontiera* (Roma, Bulzoni), 2e année, n° 2, 1992, pp. 65-75.



écrivains d'exalter son histoire dans le respect des codes esthétiques de la littérature française, De Coster substitue l'invention d'une forme qui n'est qu'à lui. A travers elle, il métamorphose, sans la nier, la défaite du XVI<sup>e</sup> siècle en une fable de la résistance au pouvoir – et, en un sens, à l'État-Nation. Il peut, de même, (149) redonner vie à la langue dans nos provinces littéraires en renouant avec l'état qui fut le sien avant la création du français moderne – lequel coïncida avec la construction définitive de la France en État-Nation et en puissance hégémonique.

Comment De Coster eût-il pu exalter autrement une histoire aussi spécifique alors que le héros de la révolte, Guillaume, prince d'Orange, dit le Taciturne, finit par fonder, faute de pouvoir sauver l'ensemble des dix-sept Provinces, les Provinces-Unies ? Ce pays qui allait devenir un État bien différent des Pays-Bas méridionaux, l'histoire le nomme communément Hollande. Du nom de l'apanage qui était celui du stadhouder Guillaume. Car la Hollande contemporaine est, ironie du sort, celle dont la Belgique de 1830 vient de rejeter la tutelle. Impossible d'en exalter le fondateur, eût-il été le plus important des princes des anciens Pays-Bas et l'héritier spirituel de Charles Quint pour ces pays.

### **Une absence de discours d'escorte**

On ne formalise pas une telle histoire dans des moules littéraires qui procèdent et expriment une historicité aux antipodes de celle-là. Mieux, qui récuse intrinsèquement ce type de possibilité et ce type de devenir social.

Le difficile combat que les écrivains belges de langue française ont à livrer au sein de la langue et à l'intérieur des formes se retrouve donc tout au long des décennies qui suivent l'apparition – ressentie comme incongrue – de *La Légende*. Il enregistre en outre, avec précision, les phases de l'histoire de la Belgique. Il se caractérise dès lors par de nombreuses phases de recul à l'égard de l'autonomisation du corpus littéraire comme par un discours critique, de faible envergure généralement. Celui-ci s'avère souvent inapte à prendre en compte et en charge les spécificités de notre production littéraire.

Non que des tentatives intelligentes aient manqué. Ainsi, celle de Francis Nautet qui publie dès 1892 une *Histoire des lettres belges d'expression française*. Reste que l'opération révolutionnaire de De Coster, bien que confusément perçue par tous, ne fut ni située ni formulée clairement là où (150) elle s'était en fait jouée. Et pour cause ! Rien d'étonnant dès lors à ce que l'évolution du corpus littéraire belge et celle de son discours d'accompagnement se soient effectuées bien plus à partir d'une réfraction mentale du discours littéraire français et du seul

corpus littéraire hexagonal qu'à partir d'une lecture spécifique des oeuvres belges de langue française et d'un travail d'élaboration de paramètres interprétatifs découlant d'une telle lecture, effectuée en outre, à l'aune des littératures européennes.

En ce sens, on peut affirmer que le discours intellectuel qualifié par Claude Allart de « lutéciotropique » a jeté l'interdit et la suspicion sur la production littéraire belge de langue française au point de produire ou d'alimenter un « complexe » que ne justifient ni les faits ni les oeuvres. Ce discours, qui n'est pas sans rappeler le comportement de certaines bourgeoisies compradores, a condamné nos lettres soit à une solitude presque schizophrénique, soit à un mimétisme souvent stérile des formes littéraires françaises – en tout cas dénué de force.

En faisant accroire que la langue est le tout du monde ; en oubliant sciemment qu'elle se produit dans des histoires individuelles et collectives ; en négligeant d'étudier les oeuvres dans leur diversité, notamment de pratique de la langue ; en occultant, sous de faux prétextes, celles qui attestent cette différence ou en la référant à des explications douteuses<sup>6</sup>, ces discours et ces comportements ont jeté le voile sur le travail qui continuait de s'opérer – pratiquement sans filet – dans le corps des oeuvres belges de langue française. La déréliction de bien des créateurs, la dénégation propre à de nombreux lecteurs potentiels comme le caractère tardif de l'étude systématique de cette littérature découlent de ces contradictions inhérentes aux francophonies. Leurs avatars en Belgique francophone et en Suisse romande furent particulièrement symptomatiques.

### **La difficile inscription de la différence**

(151) Faute d'un véritable discours d'escorte sur l'articulation entre langue, histoire et travail des formes, faute de possibilités éditoriales autonomes d'autre part, on voit les écrivains belges reprendre indéfiniment – et sous des modes divers – leurs tentatives d'inscrire la différence dans la proximité sans en maintenir généralement jusqu'au bout l'enjeu. C'est le fait de naturalistes tel Eekhoud ou Lemonnier, mais aussi de régionalistes tel Des Ombiaux à la fin du siècle passé. Ces écrivains s'essayaient, dans l'ordre du roman, à l'invention d'une langue

---

<sup>6</sup> Au tournant des années 80, alors qu'émergeait la prise de conscience de la « Belgitude », on a vu des zéloteurs de la pureté littéraire tenter d'expurger du corpus tous les écrivains ayant une origine « suspecte », flamande par exemple. J'ai étudié ce comportement, qui a des racines bien plus anciennes et dont on trouve des traces encore aujourd'hui, dans ma communication au Colloque de Soleure consacré aux littératures de la Belgique francophone et de la Suisse romande (actes à paraître).

recherchée, parfois chargée, qui doit autant aux audaces du décadentisme européen qu'à la volonté de recourir à des tournures grammaticales ou à des ressources lexicales inusitées en France. Ces recherches d'un style singulier, que d'aucuns nommeront coruscant, affirment une singularité mais touchent peu à la forme. A la même époque, elles se retrouvent en poésie à travers les trois grandes phases de la création de Verhaeren qui précèdent le tournant du siècle, la langue et la forme s'y trouvant mises en cause dans les versions originales d'une façon que tempèrent les éditions ultérieures, réalisées au moment de la reconnaissance française et internationale de Verhaeren. Elles sont tout autant au cœur des préoccupations de symbolistes tels Maeterlinck, Elskamp ou Van Lerberghe. Ceux-ci pratiquent une musicalisation de la langue jusqu'à sa quasi-évanescence dont Maeterlinck cherchera par la suite à se départir, Elskamp optant à un certain moment pour le silence. Expressionnistes ou naturalistes – on notera qu'en Belgique, les deux courants opèrent en symbiose à la différence de ce qui se passe en France – entendaient, eux, injecter à la langue littéraire de revigorantes piqûres de sang frais qui ne les menèrent toutefois pas à une musique de la narration comparable à celle qu'avait réalisée De Coster.

Un tel type d'originalité se retrouve plus chez les symbolistes dont la forme consonne directement à la langue. Ces écrivains n'ont pas cessé de s'interroger – comme le montrent les réflexions de Maeterlinck dans *Le Cahier bleu*, les allusions d'Elskamp à l'absence d'une langue belge ou l'étude que fait Van Lerberghe du monde allemand – sur le divorce existant entre la perception qui découle des jardins à la française de la langue écrite et l'univers différent qu'ils vivaient et entendaient restituer (152) ou atteindre. Ce fossé entre les mots et les choses, entre le réel et l'imaginaire, Rodenbach en donne la métaphore dans *Bruges la morte*.

Le comportement des grands écrivains belges de la fin du siècle donne ainsi naissance à un courant <sup>7</sup> dont l'impact en Belgique dépassa d'ailleurs de loin la fin de siècle. Si les symbolistes belges ont notamment rendu perceptible la différence existant entre Belgique et France, leur travail ne donna pas lieu pour autant, leurs propres ambiguïtés aidant, à des formulations critiques aptes à en rendre compte. Si ce n'est a contrario. De leur vivant, ils furent ainsi l'objet, comme les naturalistes, des sarcasmes et des invectives des conservateurs de *La Jeune Belgique*. Ceux-ci, qui ne supportaient pas la moindre atteinte aux codes littéraires français, finirent par vouer aux gémonies leurs confrères plus géniaux. Sans doute l'étaient-ils d'ailleurs

---

<sup>7</sup> Paul GORCEIX a fort bien synthétisé cet apport des Belges au symbolisme européen dans un article récent, « La théorie belge du symbolisme : origines et actualité », dans *R.H.L.F.*, 1993, n° 2, pp. 207-224.

parce qu'ils étaient moins engoncés dans la reproduction stérile de la norme. Qualifiés par leurs adversaires d'adeptes du « macaque flamboyant », les grands écrivains belges de la fin du siècle reproduisent ainsi, à leur avantage, mais à partir d'œuvres moins atypiques que *La Légende d'Ulenspiegel*, le conflit qui opposa, trente ans plus tôt, De Coster aux académiques de son temps. Ce sont eux qu'il accusait dans *La préface du hibou* « (d') user la langue française à force de la polir ».

Telle était la façon qu'avait trouvée l'enfant prodigue pour dénoncer l'impasse dans laquelle se trouvait la production littéraire belge de langue française hantée par des modèles et par des cultes qui la rendaient vaine et hors de propos. Ce faisant, De Coster désignait prophétiquement le lieu où se joue l'invention des francophonies : cette langue qu'il s'agit pour les uns de se réappropriier et pour les autres de s'approprier.

### **La nécessaire réappropriation de la langue**

(153) Complètement immergée dans le premier cas de figure, l'histoire des lettres belges de langue française ne cesse, tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, de se colleter à cette problématique. Et cela, d'une façon d'autant plus aiguë que la synthèse mythique au XIX<sup>e</sup> siècle – elle se fondait sur l'idée de fusion harmonieuse des races<sup>8</sup>, totalement étrangère au fait et au matériau littéraires – était plus que jamais hors de saison à l'heure où la Belgique, fictivement unitaire et francophone du XIX<sup>e</sup> siècle, s'acheminait lentement vers son visage fédéral. Celui-ci prend à

---

8 Cette hantise, qui amena Edmond Picard à sa théorie de l'âme belge, était beaucoup plus profonde qu'on ne veut aujourd'hui le laisser parfois entendre. Elle posait par contre fort mal le problème et brassait le fameux concept de race dont le XX<sup>e</sup> siècle démontra la nocivité. Reste que cette génération littéraire avait conscience de la singularité de son travail mais cherchait à la formuler dans des termes qui puisaient dans les poncifs du temps, ne mettaient pas en cause les postulats de l'idéologie française, et pensaient pouvoir proposer la symbiose belge comme modèle de l'harmonie européenne à créer (l'effondrement psychique de Maeterlinck ou de Verhaeren au moment de la déclaration de la guerre en août 14 l'atteste à suffisance). Ne se penchant pas suffisamment sur le travail des formes et de la langue dans leur rapport à une histoire donnée, méfiants à l'égard de la mise en exergue d'une spécificité nationale qui prend à l'époque les couleurs du patriotisme le plus débile et le plus dangereux, ces écrivains hypostasièrent une sorte d'horizon intellectuel européen qui dépassait de loin la France et qui transposait dans un vaste espace ce qu'ils formulaient de façon tout aussi mythique pour leur pays d'origine. Verhaeren n'écrit-il pas dans *Le Coq Rouge* de juin 1895 que la « Belgique, ce champ de bataille où s'est mêlé si souvent le sang des races antagonistes », pourrait devenir « un jour, après ces tueries fratricides, le verger paradisiaque où les éblouissantes floraisons latines alterneraient avec les savoureuses fructifications germaniques ». C'était oublier que les choses qui concernent notre identité sont à la fois plus simples mais plus complexes à formuler.

nouveau en compte, mais d'une façon repensée et originale, la très ancienne nature de ses provinces.

Dussent les formules retenues par chacun se révéler bien différentes, tout ce qui s'est écrit d'important en ce siècle en Belgique francophone tourne autour de la question du traitement de la langue et de la réappropriation des genres. De Baillon, transformant les mots en objets menaçants, à Nougé, qui entendait mettre à distance le langage, de Michaux, scrutant (154) ce qui est en deçà des mots, à Dotremont fasciné par leur tracé, de Ghelderode, hanté par les mélanges propres au parler bruxellois, à Walder fasciné par la langue du siècle de Louis XIII, il n'est pas d'oeuvre où ne s'indique avec insistance une tension exceptionnelle entre la norme intériorisée, parfois jusqu'à la paralysie ou à la caricature, et l'en deçà comme l'au-delà du langage – pulsions et réel pour faire court. Cette tension, qui se trouve certes au coeur de toute activité littéraire, est d'autant plus violente en Belgique francophone qu'elle doit faire face à un barrage mental, moral et institutionnel, d'autant plus sournois ou impérieux qu'il s'apparente à une sorte de surmoi.

Que des oeuvres récentes, issues d'enfants d'immigrés de la seconde génération, comme celle d'Eugène Savitzkaya ou de Nicole Malinconi, accentuent ces aspects ne saurait surprendre. Le fait ne peut être toutefois uniquement relié à leurs origines mixtes. Car cette question des niveaux de langue inextricablement mêlée à celle de l'identité, reproduit et amplifie celle qui découle des contradictions entre prescrits d'une langue écrite, produite et gérée ailleurs, et réalités concrètes, transmises par le quotidien comme par la langue orale. Que la première phase de l'histoire de nos lettres, celle qui va jusqu'au tournant du siècle, ait pu rêver d'une langue belge ; et que la seconde – celle qui voit se développer de 1920 à 1960 une dénégation de soi sans égale – ait pu feindre de croire à la fusion pure et simple dans le corpus littéraire français<sup>9</sup> alors qu'elle cherchait à doter le pays d'instances littéraires autonomes, témoigne de cette difficile mais féconde inscription de la différence dans la proximité. Toutes les francophonies<sup>10</sup> ont à la poser. Avec des accents divers.

Le pathétique d'ordre religieux des positions rattachistes de Plisnier, l'ironie plaisante à l'égard des usages de la langue, pincée ou non, de la

---

9 Le concept de littérature française de Belgique procède directement de cette époque. Qu'il continue d'être brandi en Belgique à la fin de ce siècle alors que, toutes les littératures francophones ont opté pour une dénomination liée à leur spécificité témoigne de la violence de l'interdit et des intérêts idéologiques en cause.

10 J'ai évoqué cette question dans l'article « Francophonie, ton nom s'écrira avec un "s" », dans *Cahiers Francophones d'Europe Centre-Orientale*, (Wien), n° 3, 1993, pp. 51-58.

(155)pièce fétiche de Fonson et Wicheler, *Le Mariage de mademoiselle Beulemans*, la durée et l'ampleur du phénomène néo-classique comme la survie des productions dialectales attestent toutes, à leur façon, le type d'habitation plurielle et dialectique qu'il s'agit pour les Belges d'installer au sein de la langue et de la littérature. Que des créations majeures de grande diffusion se soient effectuées dans ce que la norme française considérait comme de la paralittérature – le fantastique depuis Rosny et Jean Ray ; le policier avec Steeman et Simenon ; la chanson avec Brel et Beaucarne ; la bande dessinée avec Hergé et Jacobs – atteste et confirme l'existence de ce conflit larvé, jamais avoué, qui dut souvent recourir aux chemins de traverse, faute d'oser poser le problème dans les termes réels qui étaient le sien.

Ainsi peut-on constater que la question du genre se joint à la mise en scène de la question du langage et des niveaux de langue même dans les albums d'Hergé. Miroir d'autant plus fascinant qu'il brouille tout d'abord le regard en mettant en avant la parole purement communicative, neutre et fonctionnelle de Tintin – celle qui correspond à la langue correcte et désincarnée qu'une certaine forme d'apprentissage n'a cessé de produire et de défendre. Or, si l'on y regarde de près, toute la famille hergéenne qui se déploie autour de Tintin constitue une fabuleuse palette des attitudes à l'égard de la langue. De Tournesol, dont l'intelligence travaille comme en dehors du langage, au très vorace Haddock qui fait des mots un corps torrentueux en passant par ces ânes bâtés que sont les deux Dupondt obnubilés par la lettre des mots et par leur hypothétique correspondance avec le réel, on voit se multiplier, sous la ligne claire du dessin et sous le parfait usage que Tintin fait des vocables, une constellation d'attitudes et une prolifération de symptômes qui instillent une forme d'irrégularisation subtile et ironique, mais constante. Les chausse-trappes des noms propres, le décodage des pseudo-langues indigènes ou les anecdotes liées aux comparses des aventures participent tous de cette mise en image et en espace de ce qui est au coeur du rapport des francophones de Belgique à leur langue.

Ceci dessine un champ de production culturel bien plus vaste et bien plus cohérent que ne le laisserait accroire la seule prise en compte des textes conformes à la hiérarchie littéraire française. En ce sens d'ailleurs, les (156)corsaires de la paralittérature des années trente ont fait oeuvre plus que salutaire à une époque où se mettait en place une idéologie d'occultation de la différence – et donc de la subtilité –, celle qui devait notamment donner lieu à l'appellation plus que connotée de littérature française de Belgique.

Ces « corsaires » ont sans doute ouvert la voie aux entreprises que

d'autres, depuis une trentaine d'années, ne cessent de mettre en oeuvre, dans le champ « noble » de la littérature. En tentant d'adapter à leurs besoins des modèles littéraires qui ne pouvaient leur convenir comme tels – fussent ces écrivains vivre à trois cents kilomètres de Paris, voire dans la Ville-lumière elle-même –, les écrivains des dernières décennies font à l'égard de la norme littéraire ce que d'autres, poètes souvent, font à l'égard du langage. Ils refont leur, par des décalages divers dont les surréalistes firent jadis leur norme, les différents espaces d'une langue qui avait fini par se figer ou par ressembler tant soit peu à un corps étranger.

Fait important, les modèles repris en charge et remis en mouvement ne sont plus uniquement les modèles classiques. Le nouveau roman n'a par exemple, si l'on excepte Hélène Prigogine, pas fait de vrais adeptes en Belgique. Or ses techniques ont permis à nombre d'écrivains de sortir du moule narratif traditionnel – le cas de J.G. Linze l'atteste par exemple – et de s'attaquer librement à leur propre histoire. Rolin, Juin ou Moreau ; Mertens, Kaliskv ou Detrez ; mais aussi Bauchau, Vaes ou Emond en fournissent de beaux exemples. L'étude de la singularité de leurs formes respectives et l'histoire de leur mouvance demeure à faire, pour l'essentiel.